

# Dossier de Presse



## INAUGURATION RÉSERVE NATURELLE TERRITORIALE MARINE DU PRÊCHEUR Albert FALCO

27 octobre 2017



# Sommaire

**Edito** p3

1. Réserve Naturelle pour quoi faire ? p4
  2. Réserve Naturelle Territoriale Marine du Prêcheur :  
Protégeons notre patrimoine marin p5
  3. Historique p6
  4. Annexes p7
- Qui est Albert FALCO ?** p8  
**Le programme de la visite du Prince Albert de Monaco** p9  
**Les engagements de la CTM en matière de politique  
AQUACOLE** p9

## Edito

Le classement et la dénomination de la Réserve Naturelle Territoriale Marine du Prêcheur s'inscrivent dans le cadre d'une politique volontariste de préservation des espaces naturels et de protection de la biodiversité, menée par la Collectivité Territoriale de Martinique.

Située dans le nord-ouest de la Martinique, la Réserve Naturelle Territoriale Marine du Prêcheur englobe deux sites d'exception, les îlets La Perle et la Citadelle, ainsi que 12 km de littoral le long de la commune du Prêcheur, aux pieds de la Montagne Pelée.

Ce nouvel espace sanctuarisé vient enrichir le patrimoine naturel de la Martinique et conforter le positionnement de notre territoire en tant que leader sur la thématique du développement durable dans la Caraïbe.

Une attractivité touristique renforcée, mais aussi un saut qualitatif pour la vie au quotidien des Martiniquais, sur un territoire où développement économique et préservation de l'environnement ne peuvent être antinomiques, mais doivent au contraire se concevoir de façon globale.

Le choix de la dénomination de ce nouvel espace protégé, baptisé **Réserve Naturelle Territoriale Marine du Prêcheur Albert-Falco**, s'est fait à l'unanimité tant la figure et le souvenir de cet amoureux de la mer et de la Martinique ont marqué ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer. Les Martiniquais n'ont pas oublié son engagement pour la protection et la valorisation du patrimoine sous-marin de Saint-Pierre, sans parler de sa collaboration avec le Commandant Jacques-Yves Cousteau, qui a popularisé à travers la télévision la défense et la protection du milieu marin.

C'est donc avec grand plaisir que la Collectivité Territoriale de Martinique accueille les invités participant à cette cérémonie de dénomination, au premier rang desquels Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco, ami personnel d'Albert Falco, et Mme Maryvonne Falco.

Alfred MARIE-JEANNE  
*Président du Conseil Exécutif  
de la Collectivité Territoriale de Martinique,*





# 1 - Des réserves naturelles, pour quoi faire ?

## Réserve Naturelle

*Conformément à l'article L.332-1 du code de l'Environnement, une réserve naturelle régionale est un lieu dont la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière. Il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader.*

Les réserves naturelles ont pour objectif d'assurer la conservation, l'entretien voire la reconstruction du patrimoine naturel, en adéquation avec le plan de gestion de la réserve et en accord avec un comité consultatif. Ce comité regroupe l'ensemble des acteurs concernés par la réserve naturelle : représentants des collectivités territoriales, des administrations et d'établissements publics, des personnalités scientifiques qualifiées, des associations de protection de la nature, des représentants des catégories socioprofessionnelles concernées par les activités en vigueur.

## Mais concrètement pour quoi faire... ?

1. Préserver les espèces animales ou végétales et d'habitats en voie de disparition sur le territoire national ou présentant des qualités remarquables
2. Reconstruire les populations animales ou végétales ou de leurs habitats
3. Conserver les jardins botaniques et arboretums constituant des réserves d'espèces végétales en voie de disparition, rares ou remarquables
4. Préserver les biotopes et les formations géologiques, géomorphologiques ou spéléologiques remarquables ;
5. Préserver les sites présentant un intérêt particulier pour l'étude de l'évolution de la vie et des premières activités humaines.
6. Développer des activités marines plus respectueuses de l'environnement (écotourisme, pêche durable...)

# 2- Réserve Naturelle Territoriale Marine du Prêcheur : *Protégeons notre patrimoine marin*



## Réserve Naturelle

Surface : 603 hectares

Limite Nord : Rivière Ecrevisse/ Trois bras

Limite Sud : pointe Lamare

Longueur : 12,4 km

Largeur : 500 m

+ 100 m zone tampon

Les écosystèmes marins du Prêcheur (EMP) représentent une valeur économique et sociale importante estimée chaque année à 58 millions d'euros. Ils constituent le socle de l'activité professionnelle et récréative d'une partie substantielle du nord-ouest de la Martinique. En outre, ils sont responsables de l'épuration des eaux, de la séquestration d'une partie du carbone émis en Martinique et ailleurs et enfin de la production d'une biomasse marine conséquente. Les EMP procurent ainsi une qualité de vie à leurs usagers ainsi qu'une assurance de préservation de leur environnement naturel pour l'ensemble des résidents martiniquais. Aux visiteurs, ils offrent une biodiversité sous-marine qui fait le ravissement des plongeurs ou tout simplement des baigneurs, et des paysages sauvages pour le plus grand dépaysement des randonneurs et excursionnistes.

Les EMP apparaissent de facto comme des éléments constitutifs de l'identité des populations côtières, non seulement de la région du Prêcheur, mais également de la Martinique dans son ensemble et à ce titre doivent être valorisés. Ils sont aussi une formidable source d'emplois et de développement économique durable et méritent donc plus qu'une attention distraite.

L'ensemble des résultats du diagnostic environnemental établi pour le milieu marin et l'avifaune, du diagnostic socio-économique et des usages et pressions exercées permettent d'identifier cinq zones d'enjeux prioritaires, dont une spécifique à l'avifaune.

Chacune de ces zones, à forte valeur patrimoniale, fait l'objet d'usages à visée professionnelle ou récréative, pouvant entraîner des pressions sur le milieu ou la ressource.



## Du nord de l'Anse à Voile au Nord de l'Anse Couleuvre



### L'Anse à Voile

Situé au nord du périmètre de la réserve naturelle marine du Prêcheur, cette zone très exposée, actuellement accessible uniquement par voie maritime, est fréquentée seulement de façon saisonnière. Les conditions météo rendent son approche souvent délicate. Des plages sauvages cernées de végétation tropicale au pied de falaises abruptes confèrent au site un intérêt paysager fort, ainsi qu'un intérêt floristique. La présence d'herbier, zone de nurserie, à partir de 10 m contribue à l'intérêt écosystémique.

### Les enjeux patrimoniaux

- \* La présence de colonies de coraux *Acropora palmata*
- \* Une zone majeure de ponte de tortues (Anses Couleuvre, Anse Lévrier et Anse à Voile) avec la présence d'herbiers qui leur offre une aire de nourrissage (herbiers à *H. stipulacea*)
- \* La présence de raies aigle (espèce patrimoniale)
- \* Une zone d'alimentation prioritaire pour l'avifaune



*Acropora palmata*



*Halophila stipulacea*

### L'impact des pratiques professionnelles et récréatives

- \* La pêche à la senne. Cette activité traditionnelle, gérée par les pêcheurs de façon ancienne peut néanmoins impacter les herbiers (action mécanique, raclage) et capturer des espèces patrimoniales (tortues, raies)
- \* Le trémail profond à langouste capturant des tortues
- \* Les casiers profonds occasionnels entraînant une destruction mécanique de l'habitat
- \* Les excursions nautiques: impact de la plongée libre (PMT) sur les colonies d'*Acropora palmata*, et pollution éventuelle des sites.



## Anse Couleuvre – Anse Céron, Ilets la Perle et le Sous-Marin



Anse Couleuvre

Cet espace, accessible par la route, regroupe des habitats variés. Coté terrestre, il offre deux plages, l'une accessible et fréquentée, l'autre plus éloignée située au sein d'un massif forestier. En mer, la présence de milieu sableux, de plateaux rocheux avec un recouvrement corallien, de failles et de tombants, de deux îlots isolés et de grande profondeur à proximité constituent un ensemble offrant une grande variété d'habitats. Cette géomorphologie particulière contribue à l'existence de conditions écologiques diverses au sein de cet espace, propice à une biodiversité élevée. De nombreuses espèces considérées comme rares ou occasionnelles sur la côte caraïbe y sont observées.

### Les enjeux patrimoniaux

- \* La présence de colonies de coraux *Acropora palmata* abondantes et en bonne santé
- \* La présence d'espèces patrimoniales de poissons
- \* La présence de grands pélagiques: marlin, thazards, barracudas, carangues
- \* Une zone de nidification pour l'avifaune : Sterne de Dougall, sterne bridée et Noddi brun



Le Sous-Marin

### L'impact des pratiques professionnelles et récréatives

- \* La chasse sous-marine peut impacter sur la ressource pélagique et les poissons de récif
- \* Les casiers par impacts mécaniques détruisent l'habitat
- \* La pêche de plaisance à la canne exerce une pression sur la ressource
- \* Les randonnées palmées (PMT) trop fréquentes peuvent engendrer des impacts sur les colonies d'*Acropora palmata*
- \* Les impacts dus aux mouillages
- \* La pression exercée par les plongeurs débutants sur les sites sensibles
- \* Une circulation maritime importante entre les îlets la Perle et le Sous-Marin, à vitesse non contrôlée, qui perturbe l'avifaune et peut impacter les tortues en surface

Sterne de Dougall



Noddi brun



Ilet la Perle





## La Citadelle

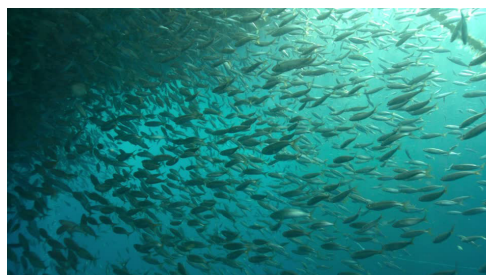
---



Situé au nord du périmètre de la réserve naturelle marine du Prêcheur, cette zone très exposée, actuellement accessible uniquement par voie maritime, est fréquentée seulement de façon saisonnière. Les conditions météo rendent son approche souvent délicate. Des plages sauvages cernées de végétation tropicale au pied de falaises abruptes confèrent au site un intérêt paysager fort, ainsi qu'un intérêt floristique. La présence d'herbier, zone de nurserie, à partir de 10 m contribue à l'intérêt écosystémique.

### Les enjeux patrimoniaux

- \* La présence de colonies de coraux Acropora
- \* Une richesse spécifique maximale en poissons
- \* La présence de 18 espèces de poissons classées patrimoniales
- \* Des biomasses et densités de poissons élevées
- \* Une richesse spécifique totale élevée



### L'impact des pratiques professionnelles et récréatives

- \* Les plongeurs débutants mal encadrés ou mal informés
- \* La pêche au casier par impact mécanique sur les gorgones et les spongiaires
- \* La pêche de plaisance impacte la ressource et la faune fixée (arrachage)
- \* Une hyper sédimentation de la zone en provenance de la rivière du Prêcheur
- \* Des impacts mécaniques dus aux mouillages des bateaux



## Pointe Lamare-Babodry

Ce secteur strictement marin, situé au sud du périmètre de la réserve, présente une continuité écosystémique. A faible profondeur, le développement d'herbier sur substrat sableux constitue une zone de nurserie pour de nombreuses espèces. Une zone intermédiaire en plateau précède les tombants basaltiques.

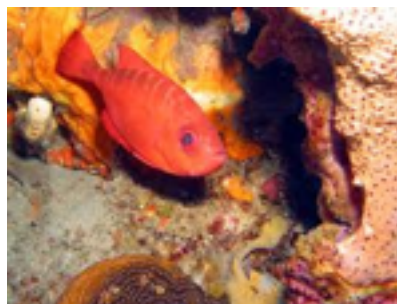
La zone profonde est caractérisée par des coulées basaltiques en sillons, des tombants qui plongent et qui en certains secteurs se rapprochent vers la profondeur et constituent des canyons, au fond desquels la pente sableuse se poursuit. Des communautés coralliennes se développent au sommet des canyons.

Le site est exposé à un courant régulier qui est favorable au développement d'espèces.

La géomorphologie globale du site offre donc des habitats variés et des conditions écologiques favorables au développement d'une forte biodiversité.

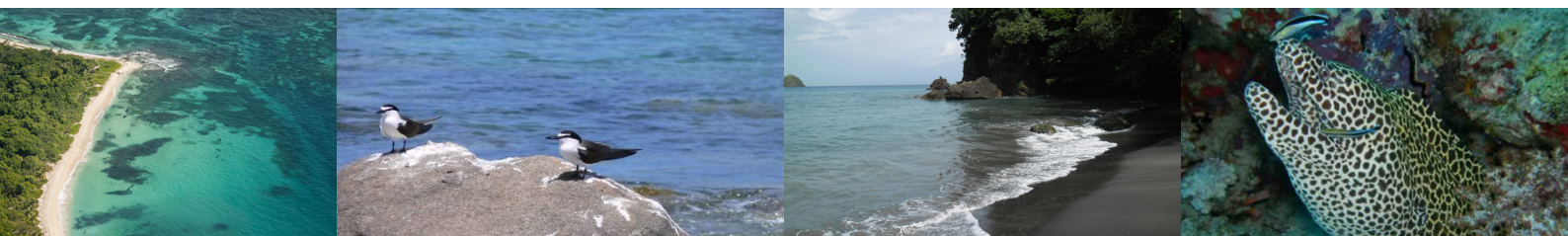
### **Les enjeux patrimoniaux**

- \* Une biomasse en poissons maximale
- \* La biodiversité totale maximale
- \* Une continuité écosystémique herbier et récif
- \* Une forte valeur paysagère par l'architecture des canyons
- \* La présence signalée d'espèces patrimoniales : mammifères marins, raies, poisson lune



### **L'impact des pratiques professionnelles et récréatives**

- \* La pêche au casier a un impact mécanique sur les organismes fixés
- \* Le trémail à langouste par son action mécanique impacte les fonds et capture les tortues
- \* La chasse sous-marine impacte la ressource et peut affecter la biodiversité
- \* La pêche de plaisance impacte la ressource et la faune fixée
- \* Les ancrages entraînent une destruction mécanique des habitats



## Les falaises au nord de l'anse Belleville

Ces falaises constituent des sites de nidification pour le Phaéton à bec jaune, espèce patrimoniale.

Les pressions exercées proviennent de la circulation nautique et du mouillage qui affectent les colonies provoquant une baisse des succès de reproduction ou bien une délocalisation des oiseaux.



Phaéton à bec jaune  
[images-du-pays-des-ours.eklablog.com](http://images-du-pays-des-ours.eklablog.com)



Anse Belleville

# 3- L'historique : Réserve Naturelle Territoriale Marine du Prêcheur

**Janvier 2015**  
Création du comité consultatif de gestion par arrêté du Conseil Régional du 27 janvier 2015

**2012 à 2013**  
Elaboration du dossier de création de réserve, avec avis favorable et accord de la préfecture, du maire et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

**2007 à 2011**  
Etat des lieux avec l'élaboration d'un diagnostic environnemental et socio-économique des usages et pressions de la zone d'étude.

**Novembre 2015**  
Désignation du Parc Naturel Régional de Martinique comme gestionnaire, par arrêté du Conseil Régional du 5 novembre 2015 ; Attribution de dotations de gestion de 237 190€ (dotation courante optimale) et de 201 511€ (dotation pour le balisage) par délibération du 19 novembre 2015.

**2013 à 2014**  
Création de la réserve naturelle régionale par délibération du Conseil Régional en octobre 2014, approuvant le classement de la réserve naturelle du Prêcheur (zonage et réglementation), et mandatant le président du Conseil Régional pour l'institution d'un comité consultatif de gestion de la réserve naturelle régionale marine, la désignation d'un organisme gestionnaire de la réserve et la signature d'une convention de gestion avec ce dernier.

**2011 à 2012**  
Concertation des représentants des marins-pêcheurs, des marins-pêcheurs, des structures de plongée sous-marine et d'écotourisme, de la société civile, de la plaisance et pêche plaisancière et des autres acteurs économiques, à partir de pré-projet de réserve élaboré en fin de 2011, afin de définir le zonage et la réglementation.





## 4 - Annexes

### Qui est Albert FALCO ?

Albert Falco, né le 17 octobre 1927, est un plongeur français, connu pour avoir été capitaine de la Calypso. Il a participé à de nombreux films sous-marins, comme « Le Monde du silence » (1956), en tant que directeur de la photographie, réalisateur ou membre de l'équipe de tournage.

Il découvre la plongée libre dès son plus jeune âge dans la calanque de Sormiou à Marseille, avant d'être initié à la plongée en scaphandre par celui qu'il considère comme son « grand frère » Georges Beuchat. Embarqué à bord de la Calypso dès 1952 comme plongeur bénévole pour les fouilles de l'épave du Grand-Congloué, il est embauché définitivement le 19 septembre. Successivement plongeur, chef plongeur, chef de mission puis capitaine de la Calypso, il participe aux différents projets du Commandant Cousteau depuis les débuts de l'équipe jusqu'à sa retraite.

Albert Falco est l'un des deux premiers « océanutes » à avoir vécu sous l'eau sans remonter à la surface lors de l'expérience sous-marine « Précontinent I » ou « Diogène ». En 1962, au large de l'île de Frioul (Marseille), Albert Falco et Claude Wesley vivent sous l'eau pendant sept jours, dans un abri de fortune de la forme d'un « tonneau », immergé par 10 mètres de fond.

Il participe aussi aux deux autres expériences qui ont suivi, « Précontinent II » sur le site de Shaab Rumi au Soudan en 1963, et « Précontinent III » au large de Nice en 1965 en tant que responsable sécurité. Durant le projet « Précontinent II », A. Falco et l'équipe expérimentent la vie sous l'eau durant 30 jours à - 10 mètres, dans des habitations sous la mer. C'est au cours de cette expérimentation que le film « Le Monde sans soleil » de Jean-Jacques Cousteau a été tourné.



Il est également le chef pilote de la soucoupe plongeante de la Calypso SP-350 surnommée « Denise », du prénom de l'épouse de l'ingénieur Mollard, qui en fut l'un des concepteurs. Durant les années 60, il réalise plus de 300 plongées à des fins scientifiques et cinématographiques aux commandes de cet appareil.

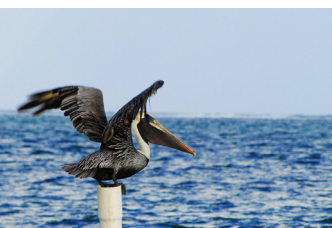
Après plus de 37 ans passés à bord du Calypso et 48 ans d'implications scientifiques et expérimentales sous-marines, il prend une retraite bien méritée. Temps libre qu'il partage entre Marseille (Sormiou) et la Martinique (Saint-Pierre, le Carbet, le Prêcheur) pour plonger et continuer à faire des films dans le but de protéger le monde sous-marin et de le faire découvrir aux enfants. Il parraine également plusieurs projets, comme par exemple le projet PlanetSolar, le premier tour du monde en bateau solaire.

Son seul leitmotiv : Défendre la mer, qui lui a tout donné en contribuant à la création de réserves sous-marines.

Albert Falco s'éteint le 21 avril 2012 à Marseille, après une longue maladie.

## Le programme de la visite du Prince Albert II de Monaco

- 09h30 **Accueil des invités à l'espace Sambouras (face à la poste)**
- 10h00 **Accueil de S.A.S le Prince Albert II de Monaco par le Maire sur la mer (séquence privée)**  
Jet de gerbe en mer à la mémoire d'Albert FALCO  
1 - Par S.A.S le prince  
2 - Le Maire – Marcellin NADEAU  
3 - Par Mme Maryvonne FALCO
- 10H30 **Accueil républicain de S.A.S Le Prince Albert II de Monaco sur le ponton des Abymes/ Début de la cérémonie**  
• Accueil de la délégation par les officiels (*Préfet, Sous-préfet, Représentant du Conseil Exécutif de la CTM, Président de l'Assemblée de Martinique, Député du Nord, Président de la communauté du Nord de Martinique, les Maires du Nord Caraïbe, le Président du PNM, le Directeur de la DEAL*).  
• Accueil par les élèves (sur le ponton)
- Dévoilement et Mise à l'eau d'un bateau par les enfants**  
• Dévoilement d'un panneau signalant l'existence de la réserve marine en hommage à Albert FALCO (Le dévoilement se fera par les enfants de l'école.)  
• Mise à l'eau par les enfants de l'école d'un bateau fabriqué à partir d'objets naturels/ Texte qui accompagne le bateau « Pour les générations futures, longue vie à la réserve Falco »  
• Echanges de S.A.S Le Prince avec les enfants
- 11H00 **Départ du ponton des Abymes**
- 11H05 **Arrivée dans la salle**  
**Film de Claire LE FUR : Accord sous la mer**
- 11H15 **Allocutions (Salle Félix Grelet)**  
• Marcellin NADEAU, Maire du Prêcheur  
• Madame Maryvonne FALCO, Epouse du Commandant Albert FALCO  
• Madame Maud FONTENOY, Navigatrice et Femme politique  
• M. Louis BOUTRIN (Conseiller Exécutif en charge du développement durable, économie bleue et croissance verte/Transport/ Sports) /Représentant du Président du Conseil Exécutif de la CTM – Alfred MARIE-JEANNE  
• S.A.S le Prince Albert II de Monaco  
• Franck ROBINE, Préfet de la Martinique
- 11H40 **Echanges de cadeaux**  
• Echanges de cadeaux / Maire /S.A.S  
• Echanges de cadeaux/CTM/S.A.S
- 11H45 **Echanges de S.A.S Le Prince Albert II avec la presse**
- 12H05 **Cocktail (salle Félix Grelet)**
- 14h00 **Fin de la visite et Départ du Prince du Prêcheur**
- 22h00 **Rencontre avec Alfred MARIE-JEANNE**, Président du Conseil Exécutif de la CTM (A Fort de France) / Lieu à confirmer



## Les engagements de la CTM en matière de politique AQUACOLE

Dans le cadre de sa politique volontariste de préservation des espaces naturels marins et de protection de la biodiversité, la Collectivité Territoriale de Martinique mène en parallèle deux grands projets aquacoles : Le CERAAM et la ZAA dont l'implantation est envisagée à Pointe Lynch au Robert.

### Le Centre Régional d'Applications Aquacoles de Martinique (CERAAM)

est un outil technique d'expérimentations et d'accompagnement au développement de la filière aquacole. Il a pour objectif d' :

- améliorer la compétitivité et la production de la filière aquacole ;
- renforcer économiquement la filière par le maintien et la création d'emplois ;
- promouvoir la consommation locale ;
- développer les techniques de production par le transfert de technologie et d'expérimentation
- et de créer une plus grande synergie entre les cultures aquacoles de la Martinique et de la Guadeloupe.

Ce centre sera chargé de la gestion des géniteurs de loup des caraïbes pour la production de larves d'un jour et de sujets d'élevage et de mettre en place des études et des programmes d'expérimentation.

### La Zone d'Activités Aquacoles de Martinique (ZAA)

est un outil de développement et d'accompagnement des aquaculteurs. Elle a pour objectif de :

- mutualiser en un lieu toute la logistique nécessaire au développement de fermes aquacoles marines de la filière ;
- mutualiser la valorisation des produits de l'aquaculture ;
- aménager une zone viabilisée pour assurer toute la logistique relative à la gestion de plusieurs fermes aquacoles marines.







# Dossier de Presse



[collectivitedemartinique.mq](http://collectivitedemartinique.mq)

Conception : Direction de la communication-CTM  
Réalisation : Direction de la communication CTM  
Photos : Direction communication CTM / pixabay.com  
Impression : Service reprographie-CTM

